

Contacts

Coordonnatrice académique

Isabelle RANCHY

Chargée de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés, référent EHP pour l'académie

Rectorat de Grenoble

7, place Bir Hakeim

38021 GRENOBLE Cedex 1

ce.ash@ac-grenoble.fr

Correspondants départementaux

Pour le second degré

Docteur Florence BORGHESE

Médecin conseiller technique auprès de la DASEN de l'Isère

ce.dsden38-sante@ac-grenoble.fr

Pour le premier degré

Martine POURCHET

Inspectrice de l'Education nationale maternelle

Ce.dsden38-ien-maternelle@ac-grenoble.fr

DSDEN 38

Cité administrative

1, rue Joseph Chanrion

38032 GRENOBLE Cedex 1

Association de parents d'enfants EHP :

ANPEIP DAUPHINE

Maison des Associations

6 rue Berthe de Boissieux

38000 Grenoble

<http://www.anpeip.org/choisir-sa-region/dauphine>

AFEP

Association française pour les enfants précoces

www.afep-asso.fr/

Accompagnements possibles

PAP

Projet d'accompagnement personnalisé. Contrat signé par l'établissement, la famille et l'élève définissant des objectifs et les aménagements à mettre en œuvre pour la scolarité de l'élève.

PPRE

Projet personnalisé de réussite éducative.

Contrat signé par l'établissement, la famille et l'élève. Il définit, pour une période courte, des objectifs pédagogiques précis et les moyens d'y parvenir afin de répondre à une difficulté scolaire passagère.

Accompagnement personnalisé

En école primaire : aide pédagogique complémentaire ; 36 heures possibles dans l'année.

Au collège : heures prévues à l'emploi du temps des élèves de tous les niveaux pour adapter les contenus pédagogiques à leurs besoins.

Dispositifs particuliers

En Isère, deux dispositifs d'accueil favorisent l'inclusion des enfants à haut potentiel (EHP) sous certaines conditions. La scolarisation s'effectue en milieu ordinaire tout en apportant des réponses adaptées.

Collège R. Doisneau de L'ISLE D'ABEAU

33 Boulevard de Fondbonnière

38080 L'Isle-d'Abeau

Tel : 04 74 27 68 20

Collège J. Vallès de FONTAINE

11 rue Léon Pinel

BP 105

38600 Fontaine

Tél. 04 76 26 65 46



L'enfant intellectuellement précoce, surdoué, à haut potentiel, qui est-il ?

Le vocabulaire retenu par l'Education nationale est celui d'Enfant à Haut Potentiel (EHP). Il s'agit d'un enfant ayant un fonctionnement cognitif particulier dont les capacités de compréhension et d'apprentissage sont plus développées et rapides par rapport aux enfants de leur classe d'âge. Les EHP représentent 2,3% environ des enfants.

L'EHP : quelles caractéristiques ?

Chaque enfant a une personnalité propre. Ce sont des enfants qui ont une perception accrue de leur environnement, qui sont souvent très curieux. Ils traitent les informations rapidement et en arborescence : de manière globale et analogique. Ils ont l'esprit critique très développé et un questionnement déroutant. Leur désir de toujours en connaître plus et leur envie de tout maîtriser peuvent aussi être sources d'anxiété.

L'EHP, comment le reconnaître ?

Un bilan complet qui comprend un test de Quotient Intellectuel doit être effectué par un professionnel. On peut retenir le chiffre de QI > 130 mais ce n'est qu'un indicateur parmi d'autres. Il ne peut à lui seul rendre compte de la diversité des intelligences. Ce bilan peut être effectué par le psychologue de l'Education nationale ou dans un CMP. Le bilan peut aussi être réalisé par des professionnels du secteur privé.

L'EHP est-il un bon élève ?

Certains ont un parcours scolaire réussi, voire excellent. D'autres parviennent à s'adapter mais avec beaucoup d'efforts. D'autres enfin sont en grande difficulté scolaire, voire en rupture avec le système scolaire.

L'EHP : quelles relations avec les autres ?

Parfois, les EHP ont du mal à nouer des relations amicales car leurs centres d'intérêt peuvent être très différents de ceux des enfants de leur âge. Cet isolement peut être source de souffrance et il ne faut pas hésiter à se mettre en relation avec les professionnels de l'établissement qui l'aideront à trouver sa place. Le psychologue de l'Education nationale, le conseiller principal d'éducation ainsi que l'infirmière ou le médecin scolaire sont des interlocuteurs privilégiés.

L'EHP : quelle place dans les établissements scolaires ?

L'Ecole doit s'adapter à tous les élèves quel que soit leur profil. Les EHP font partie des élèves à besoin éducatif particulier et l'équipe éducative doit être attentive à adapter les méthodes pédagogiques à leurs spécificités. Un référent EHP est nommé dans l'académie. Il peut apporter des réponses aux familles et accompagner les établissements pour mieux répondre aux besoins des EHP.

EHP : quels aménagements ?

Il existe de nombreuses réponses pédagogiques qui peuvent donner lieu à la rédaction d'un projet personnalisé de réussite éducative (PPRE) ou plan d'accompagnement personnalisé (PAP). Ces aménagements sont prioritairement mis en place dans la classe ou pendant les heures d'accompagnement personnalisé.

Le passage anticipé peut être envisagé en concertation entre l'équipe éducative et la famille. Il doit être préparé pour assurer l'épanouissement personnel de l'enfant et sa réussite scolaire.

Etre parent d'EHP : comment faire au quotidien ?

Tous les parents rencontrent des difficultés notamment à l'adolescence. Les EHP peuvent être des enfants déroutants de par leur hypersensibilité, leur sens aigu de la justice, leurs questions ou revendications incessantes. Ils rencontrent des difficultés à accepter les limites, peuvent se montrer très agités. Ils peuvent aussi se retrouver très isolés socialement et souffrir de solitude. Des associations de parents d'enfants à haut potentiel existent (ANPEIP et AFEP) qui ont pour vocation d'aider les familles à trouver des solutions.